

## Pour les petits emballages La « POUBELLE JAUNE »



VIDES en plastique

« Les emballages en plastique trop légers ne se recyclent pas (sac plastique, barquette, polystyrène, film alimentaire...) »



« Je suis collectée en porte à porte une fois tous les 15 jours »

Je dois être sortie la veille au soir et rentrée au plus tard le soir du jour de collecte



NE PAS IMBRIQUER

NE PAS EMBALLER

NE PAS LAISSER DE RESTES

OU VOTRE BAC SERA REFUSÉ

## Pour le verre et le papier Les « POINTS D'APPORT VOLONTAIRE »

« Il existe environ 30 points d'apport volontaire répartis sur les 21 communes de la C4 »

Journaux magazines avec ou sans le plastique

Enveloppes blanches, colorées, kraft, avec ou sans fenêtre

Bouteilles et pots en verre transparent ou coloré

Sacs en papier

Je ne digère pas les papiers, les mouchoirs souillés et gras

Je ne digère pas les verres de table, les pots, la vaisselle et les bouchons

LE VERRE

LE PAPIER

## Pour les déchets verts et alimentaires Le « COMPOSTAGE »

Je dois être composé à 50 % de déchets humides et à 50 % de déchets secs

Les déchets humides :

- Épluchures de fruits et de légumes
- Certains restes de nourriture (riz, pâtes, légumes, laitages, croûtes de fromage ...)
- Fleurs et plantes, tontes de gazon, mauvaises herbes non grainées, fumier

Les déchets secs :

- Coquilles d'œufs écrasées
- Marc et filtres de café, thé en sachet ou vrac
- Papiers usagés (essuie-tout, serviette, journal ...)
- Petits branchages, feuilles mortes



Si vous avez trop d'apport de déchets humides (du type gazon), laissez le sécher et ajoutez le.

Aérer le mélange : Brasser le mélange à chaque nouvel apport ou tous les 1 ou 2 mois.

Sectionner ou broyer les déchets trop volumineux : végétaux durs, longs ou encombrants (branches ou tailles de haies)

téléchargez le « Guide du compostage à domicile et du jardinage au naturel » du Conseil général de l'Aisne : [www.aisne.com/img/pdf/aide\\_compostage.pdf](http://www.aisne.com/img/pdf/aide_compostage.pdf)

ou contactez les guides composteurs du territoire :  
Michel Marcq, 18 rue la bénite 02540 Viels-Maisons  
Tél : 06.07.65.25.11 e-mail : [mmarcq@orange.fr](mailto:mmarcq@orange.fr)  
Patrick Pecourt, 32 rue du paradis 02570 Chézy sur Marne  
Tél : 03.23.69.88.92 e-mail : [patrick.pecourt@wanadoo.fr](mailto:patrick.pecourt@wanadoo.fr)



## Pour les déchets dangereux et/ou volumineux La « DECHETERIE »

Les déchets acceptés, pour les particuliers :

- Le bois : meubles, lambris...
- Les pneus de voiture : sans jante, non coupés et non verts
- Les cartons
- Les gravats
- La ferraille et les métaux non ferreux
- Les végétaux
- Les encombrants (matelas, canapés...)
- L'huile moteur usagée
- Les déchets d'équipements électriques et électroniques (gros électroménager, écrans et petits appareils)
- Les déchets ménagers spéciaux : aérosols (peinture...), pots de peinture, néons/ampoules basse conso, bidons souillés, phytosanitaires, acide/base, batteries/piles, radiographies, capsules nespresso
- Les boîtes DASRI (Déchets de Soins à Risques Infectieux) pleines. Les boîtes vides sont disponibles à la C4, dans les 21 mairies de la C4 et dans quelques pharmacies.

Boîte DASRI

Les refus de la déchèterie :

- Le tri sélectif
- L'amiante
- Les bouteilles de gaz
- Les pneus de poids lourds / pneus agricoles / pneus avec jante
- Les ordures ménagères
- Les extincteurs
- Les carburants

La déchèterie est fermée les jours fériés

## Pour les vêtements Les bornes « LE RELAIS »

Le Relais est une entreprise d'insertion à l'emploi, membre d'Emmaüs



14 bornes sont installées sur le territoire\*

\* 5 à Charly (dont 1 à la déchèterie), 1 à Dompnin, 1 à Marigny en Orxois, 1 à Montreuil aux Lions, 1 à Romény sur Marne, 2 à Nogent l'Artaud, 1 à Pavant, 1 à Saulchery, 1 à Viels-Maisons.

En 30 ans, 2200 emplois ont été créés

Pour tout savoir sur la filière : <http://lerelais.org>



BIENTÔT : Un badge sera obligatoire pour entrer à la déchèterie. Il vous sera prochainement fourni par la C4.

HORAIRES D'ETE  
Jusqu'au 13/10/2013 et du 15/04/2014 au 14/10/2014

Lundi : 14h00 - 18h00  
Mercredi : 9h00 - 12h00  
Jeudi : 9h00 - 12h00 / 14h00 - 18h00  
Vendredi : 14h00 - 18h00  
Samedi : 9h00 - 18h00  
Dimanche : 10h00 - 12h00

HORAIRES D'HIVER  
Du 14/10/2013 au 14/04/2014

Lundi : 14h00 - 17h00  
Mercredi : 9h00 - 12h00  
Vendredi : 14h00 - 17h00  
Samedi : 9h00 - 17h00



Déchèterie

## Pour le reste La « POUBELLE VERTE »

Je suis collectée une fois par semaine en porte à porte (pour toutes les communes, à partir de 2014)

Pour 2014, je vais être pucée car je vais être facturée à la levée (cf p 6 à 8)

Mais n'oublions pas que le meilleur des déchets est celui qu'on ne produit pas !

Je suis le dernier recours. Si votre déchet ne va dans aucune de ces cases, c'est qu'il me revient.



Les sacs déposés à mes côtés ne seront plus collectés.

Je dois être sortie la veille au soir et rentrée au plus tard le soir du jour de collecte